EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2022/88

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit septembre à dix-huit heures,

Nombre de délégués
Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 25

Suppléants votants : 0 Procurations : 08

Votants: 31

Pour: 31 Contre: 0 Abstentions: 0 Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Salle des Fêtes de Meilhac, sous la présidence de M.DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 septembre 2022

PRESENTS: MM. DEXET Emmanuel (Procuration de M.GOUDIER Jean-Louis), RICHIGNAC Guillaume (Procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M.BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, MM. CAILLOT Alain (Procuration de M.BONNAT Christian), DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe (Procuration de Mme LACORRE Valérie), CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice (Procuration de Mme LANTERNAT Floriane), CARPE Jean-Christophe (Procuration de M.LE GOFF Jean), JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, Mmes CHEYRONNAUD Céline (Procuration de M.MARCELLAUD Didier), HILAIRE GENIN Karine (Procuration de M.DARGENTOLLE Georges), VALLADE Sylvie et M.DOGNON Jean-Bernard. Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance : M.GAYOT

Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance : M.GAYOT Loïc

EXCUSES: Mme JACQUEMENT Eliane, MM. BONNAT Christian, GOUDIER Jean-Louis, Mmes LACORRE Valérie, LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, MARCELLAUD Didier, DARGENTOLLE Georges, DELOMENIE Bernard et CUILLERDIER Simon.

SECRETAIRE: M. BREZAUDY Alain

<u>Objet</u>: Travaux d'extension du Multiple rural de Dournazac: plan de financement et demandes de subventions

Exposé:

Le Président rappelle qu'en 2004, soucieuse du maintien du dernier commerce en zone rurale, la Communauté de Communes des Monts de Châlus (avant fusion), a souhaité réaliser un commerce multiservices (épicerie/presse/bar/tabac/journaux/dépôt de gaz) sur la commune de Dournazac. Aucun local existant n'ayant pu être trouvé, une construction neuve a été réalisée sur la Place du champ de foire, à proximité immédiate de La Poste. Le terrain pour la construction a été cédé à l'euro symbolique par la Commune à la Communauté de Communes.

Le Multiple rural (commerce multiservices) de Dournazac construit en 2006 a depuis connu 4 exploitants successifs. En 2018, il a été repris par la SAS BCD, qui exploite le lieu via un bail commercial.

Le développement du lieu, la qualité et la diversité des produits proposés (productions locales) et les nouvelles habitudes de consommation du public (consommation de proximité), accentués par la situation sanitaire, nécessitent la réalisation d'une extension pour offrir un espace de stockage et de vente plus important. C'est dans ce contexte qu'un projet d'extension de 49 m² en ossature bois, au niveau de la zone de livraison existante du Multiple rural, est proposé. Cette extension porte sur la création d'un espace complémentaire de stockage fermé et d'un appentis couvert non fermé.

Le Président rappelle que ce projet a été inscrit au Budget Primitif 2022 « Activités commerciales ».

Budget et plan de financement prévisionnel :

Dépenses prévisionnelles :

| Nature des dépenses | Montant prévisionnel HT |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Travaux | 43 000 € |
| Honoraires et frais divers | Accusé de réception en préfecture 087-20070506-20220928-2022 € Date de télétransmission : 03/10/2022 |
| Total des dépenses prévues | |

Recettes prévisionnelles :

| Nature des recettes | Montant prévisionnel | % |
|----------------------------|----------------------|------|
| Etat (DETR et/ou DSIL) | 14 550 € | 30 % |
| Région | 12 125€ | 25% |
| Département (CDDI) | 7 275 € | 15 % |
| Total financements publics | 33 950,00 € | 70 % |
| Autofinancement | 14 550 € | 30% |
| Total maître d'ouvrage | 14 550,00€ | 30 % |
| Privés (préciser) | | |
| Coût total | 48 500,00 € | 100% |

M.CAILLOT Alain, disposant également de la procuration de M. BONNAT Christian, ne prend pas part au vote.

Délibération:

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- autorise le Président à solliciter des subventions de l'Etat (DETR et/ou DSIL), de la Région et du Département (CDDI) pour financer les travaux d'extension du Multiple rural de Dournazac,
- approuve l'inscription du projet au Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) 2022-2024 et autorise le Président à réaliser les démarches et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet.

Certifié exécutoire Reçu en préfecture

le:

Publié ou notifié

le:

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:

En Mairie, le 29 septembre 2022.

Le Président, Emmanuel DEXE

Accusé de réception en préfecture 087-200070506-20220928-2022-88-DE Date de télétransmission : 03/10/2022 Date de réception préfecture : 03/10/2022